

Certes, la démarche part d'une bonne intention mais nous sommes là dans la réparation, encore et toujours... Elle répare ce que l'Etat casse. Dans ce cas, pourquoi l'Education Nationale se remettrait-elle en question ? Les Sourds illettrés ne dérangent donc personne, ils créent même de l'emploi ! La preuve ces initiatives privées qui tentent de faire ce qu'elles peuvent...

Maintenir les Sourds dans un état de relative dépendance par rapport à ceux qui savent ne rend service à personne en réalité, et surtout pas aux Sourds. Ceux qui savent écrire et lire couramment sont ceux qui ont le pouvoir dans notre monde actuel. Il faut redistribuer les cartes et ne pas accepter de voir trop de Sourds renoncer à l'écrit parce qu'on n'a pas su le leur apprendre. Les médecins disent "déficients auditifs", on devrait dire "déficients éducatifs"

Considérer comme normal, que les Sourds ne soient pas tous autonomes dans la lecture et l'écriture, c'est donner raison à un système déficient.

C'est encourager une école malade de son incapacité à comprendre ce que c'est qu'être Sourd.

Nous ne sommes pas complètement contre des services payants d'écrivains publics ou de secrétariat... cela existe depuis longtemps pour les entendants exclus du monde de l'écrit (étrangers, victimes d'échecs scolaires, et oui, les entendants aussi...) mais il ne faut pas se réjouir (être content) de voir éclore des entreprises comme celles-ci.

Continuons à nous révolter, à exiger des classes bilingues, à résister à l'intégration brutale. Continuons à croire que le plaisir de lire, d'écrire est accessible à tous. Ne nous résignons pas.

### Pour info

Le GuideCaro fonctionne sur abonnements

- 1 mois à 9 euros avec 50 pts
- 3 mois à 21 euros avec 110 pts
- 6 mois à 35 euros avec 170 pts
- 12 mois à 59 euros avec 280 pts

Les points servent à utiliser les services :

- demander des rendez-vous (20 points)
- demander des lettres ou correction de lettre (entre 20 et 40 points)
- envoyer des SMS ou fax (1 point)

Pour plus de détails :

<http://www.guidecaro.com/offre/abonnement.html>

*La scolarité de l'enfant sourd laisse parfois des traces : la blessure d'un apprentissage du français violemment planté dans le dos...*

